



7 m jelle
 entés devant notaire. Et tout ce nous avons dressé
 acte en présence des sieurs Pierre Pallut, rentier, âgé
 de soixante six ans, honore Genin, menuisier,
 âgé de trente cinq ans, Jules Delange, charpentier,
 âgé de quarante quatre ans et Louis Clavel,
 menuisier, âgé de trente six ans. Domiciliés
 à Avignon, avons signé avec les susdits
 les nôtres et les dénommés après lecture
 faite.

Bonnofor diem. Marie Cabus
 Marie Bonnofor Marie Cabus
 J. J. J. J.
 Honore Genin
 Claude Louis Jacob Gaudy.

9
 Coustou
 et
 Borel

L'an mil huit cent quatre vingt dix huit et le quatorze
 janvier à quatre heures du soir, Devant nous
 Joseph Jacob, docteur en droit, de Messieurs
 pour l'état civil d'Avignon, vouchés,
 ont comparu Dans la maison commune le sieur
 Lion Pierre Eugène Coustou, tailleur d'habits, âgé
 de vingt deux ans et demi, né à Valliguières, Gard,
 le trois février mil huit cent soixante quinze d'après
 son acte de naissance à nous donné Domicilié de droit
 à Remoulins, Gard, demeurant à Avignon, place
 de la Municipale n° 41, fils majeur et légitime de
 Pierre François Coustou, propriétaire et de
 Léontine Marie Gaillard, d'une profession,
 domiciliés à Remoulins us primus et consentants.
 Et la D^{lle} Marthe Emilie Clotilde Borel,
 sans profession, âgée de vingt six ans et demi
 domiciliée et née en cette ville le vingt sept
 juillet mil huit cent soixante seize, susrite.